

**DEPARTEMENTAUX A
INDIVIDUELS
TENNIS DE TABLE UFOLEP
Dimanche 12 novembre 2023
A partir de 8 H 30
A LA BERNERIE EN RETZ
(Complexe sportif – rue des Moutiers)**

PRÉSENTATION :

La Commission tennis de table UFOLEP Loire-Atlantique organise, conformément au règlement des compétitions nationales UFOLEP de tennis de table, la phase départementale du critérium national individuel UFOLEP

Pour la saison 2023/2024, l'organisation logistique de cette phase départementale est confiée au club de tennis de table de La Bernerie en Retz.

Cette épreuve est qualificative pour la phase **Régionale** du critérium national individuel UFOLEP catégorie « A » UFOLEP qui se déroulera à Bouguenais le 14 janvier 2024. La liste des joueurs qualifiés pour cette phase régionale sera communiquée aux clubs mi décembre.

LIEU :

Complexe sportif de La Bernerie – rue des Moutiers en Retz

PARTICIPATION :

Une association peut engager autant de joueurs qu'elle le souhaite. Les participants doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP pour la saison en cours au moins 7 jours avant la date de cette phase départementale. Les joueurs ne peuvent participer qu'à un seul tableau de simple : celui de leur catégorie d'âge.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Les premiers tours des compétitions individuelles se dérouleront par poules, de 3 ou 4 joueurs, qualifiant les deux premiers pour le tableau final et les autres joueurs dans un tableau complémentaire pour un classement intégral (sans dotation de récompense). Les 2 tableaux devant permettre d'établir un classement intégral..

Les règles de jeu sont celles de la FFTT. Les rencontres se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points.

JUGE ARBITRAGE ET OFFICIELS :

Les épreuves sont sous la responsabilité de la commission départementale UFOLEP tennis de table. Le classement des joueurs a mentionné sur la fiche d'inscription est :

- Le classement proposé et validé par la commission tennis de table UFOLEP pour les joueurs/ joueuses simple appartenant ayant participé aux départementaux A.

- A défaut de classement les personnes qui effectueront le tirage au sort sont autorisées à classer les joueurs en fonction des résultats obtenus lors d'épreuves similaires en 2019/2020 et des 1eres épreuves de la saison 2023/2024

Horaires des épreuves.

Horaires	Individuels concernés
8h45	Début des épreuves C3 / C5 / C7 / C9 / C11 / C13 / C15
10h30	Début des épreuves C0 / C1 / C2 / C4 / C6 / C7 / C8 / C10 / C12 / C14 / C16
13h15	Fin et Palmarès des épreuves C15 / C16 / C14 / C12 / C10 / C8 / C6
13h30	Suite des épreuves C0 / C1 / C2 / C3 / C4 / C5 / C7 / C9 / C11

Les joueurs devront être présents dans la salle au moins 15 minutes avant le début du tableau.

Une Remise de récompenses est prévue à 13 h 30 pour les tableaux C16 – C15 – C14 - C12 - C 10 - C 8 et C6. Les horaires peuvent évoluer en cours de journée en fonction du nombre d'équipes engagées dans la compétition de coupes nationales.

DETAIL DES CATEGORIES INDIVIDUELLES

N° du tableau	MASCULINS	N° du tableau	FEMININES
C 0	Messieurs (nés en 1958 et avant)	C 2	Dames (nées en 1966 et avant)
C 1	Messieurs (nés de 1968 à 1959 inclus)	C 4	Dames (nées de 1967 à 1979 inclus)
C 3	Messieurs (nés de 1969 à 1979 inclus)	C 6	Dames (nées de 1980 à 2002 inclus)
C 5	Messieurs (nés de 1980 à 2002 inclus)	C 8	Dames (nées en 2003 à 2004 inclus)
C 7	Messieurs (nés en 2003 à 2006 inclus)	C 10	Dames (nées en 2007 et 2008)
C 9	Messieurs (nés en 2007 et 2008)	C 12	Dames (nées en 2009 et 2010)
C 11	Messieurs (nés en 2009 et 2010)	C 14	Dames (nées en 2011 et 2012)
C 13	Messieurs (nés en 2011 et 2012)	C 16	Dames (nées en 2013 et après)
C 15	Messieurs (nés en 2013 et après)		

Les engagements par club doivent parvenir à :
ctd.ufolep.tennisdetable44@gmail.com

Au plus tard
le jeudi 9 Novembre à 19h00

